

# Bivouac

# Appel à projets

## 1. Conditions générales de participation

L'appel à projets s'adresse principalement aux artistes, aux architectes, aux paysagistes et aux urbanistes mais toute personne concernée dans son champ d'activités professionnelles par le développement urbain peut soumettre sa candidature.

- Les candidatures individuelles ou collectives sont admises.
- L'appel à projets est ouvert aux personnes intéressées de toutes nationalités et de tous âges.
- Les candidats retenus s'engagent à être présent lors de la résidence du 19 au 25 octobre 2020.

## 2. Procédure d'inscription

Les candidats doivent fournir:

- Un descriptif de projet (intention, budget, éléments visuels...) sous la forme de 2 pages de taille A3 et au format PDF.
- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé.
- Un dossier présentant une vue d'ensemble de travaux ou recherches récentes permettant de se faire un avis sur l'ensemble de la démarche (format PDF, 20 pages et 5 MP max).

L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception de l'ensemble de ces documents. Les dossiers numériques sont à envoyer par email au plus tard le 1er mai 2020 à l'adresse: [concours@labor-lausanne.ch](mailto:concours@labor-lausanne.ch)

## 3. Budget

Un budget maximum de CHF 8'000.- est prévu par projet, sous réserve du bouclage du budget général de Bivouac. Chaque participant est libre de trouver des sources de financement complémentaire. Le cas échéant, elles seront mises en valeur dans la communication de Bivouac.

## 4. Calendrier

- 25 mars à 10h et 28 mars 2020 à 14h: visites du site à Lausanne (merci de vous inscrire à l'adresse: [concours@labor-lausanne.ch](mailto:concours@labor-lausanne.ch))
- 1er mai 2020 à minuit - date limite de l'envoi des projets
- mi-mai 2020 - annonce des candidats sélectionnés
- 19 au 25 octobre 2020 - résidence et montage
- 29 octobre: vernissage
- 30 octobre au 8 novembre: exposition

## 5. Jury

Le jury de Bivouac est composé d'une délégation du comité de LABOR ainsi que d'experts invités.

- Ariane Widmer, architecte et présidente de LABOR
- Cyril Veillon, directeur d'Archizoom et vice-président de LABOR
- Léonore Porchet, conseillère nationale, membre du comité de LABOR
- Hélène Demont, représentante Mobimo, membre du comité de LABOR
- Olivier Cochet, représentant CFF et membre du comité de LABOR
- Agnès Doepper, membre du comité de LABOR

- Séverin Guelpa, artiste et porteur du projet LABOR
- Pierre Cauderay, architecte et porteur du projet LABOR
- Un artiste expert invité
- Un architecte expert invité

## 6. Documents annexes

Vous trouverez sur le site de Labor les documents et liens suivants:

- Labor, texte de présentation
- Bivouac, texte de présentation
- Bivouac, appel à projets
- Plans et images du site
- Liens sur les sites des projets Pôle Gare et SV Rasude

[www.labor-lausanne.ch](http://www.labor-lausanne.ch)



# Bivouac

## Inscription Registration

Nom / Last name .....

Prénom / First name .....

Date de naissance / Birthday .....

Adresse / Address .....

Téléphone / Phone .....

E-mail / Mail address .....

Site Web / Website .....

Je souhaite présenter ma candidature pour le concours Bivouac et déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation et de la procédure d'inscription. / I wish to apply for the Bivouac open call and declare that I have read the general conditions of participation and the registration procedure.

Date et lieu / Date and place: .....

Signature: .....

L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception de l'ensemble des documents. / Registration will be considered only upon receipt of the documents.

Les membres du jury ne sont pas tenus de justifier leur choix. La décision finale est sans appel et ne pourra être contestée par aucun moyen juridique. / Jury members are not required to justify their choice. The final decision may not be contested by any legal means.